

**Anne-Catherine Lyon**  
Conseillère d'Etat  
Cheffe du Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

Société pédagogique vaudoise  
Monsieur Grégory Durand, Président  
Monsieur Y. Froidevaux, Secrétaire général  
Chemin des Allinges 2  
1006 Lausanne

Lausanne, le 26 novembre 2014

## **Etat des lieux sur différents dossiers en cours**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,

En date du 4 septembre 2014, vous m'avez adressé un courrier revenant « sur plusieurs dossiers en suspens » et j'y réponds par les éléments suivants :

### **Généralistes au secondaire**

Je réaffirme à cet égard la position que j'ai exprimée par écrit (cf. le courrier que je vous ai adressé le 14 août 2013) et oralement en diverses occasions, à savoir qu'il n'est pas concevable d'imaginer que le transfert des généralistes enseignant actuellement en 9H, 10H et 11H puisse s'accomplir à court terme. « Aussi, j'ai prié les directions d'appliquer cette recommandation sans aucune précipitation, en veillant à y recourir lorsque les conditions locales d'emploi ou le volume de périodes à répartir entre toutes les catégories d'enseignants le permettaient ». Ma position n'a pas changé depuis lors, ni sur le principe général, ni sur la gestion ponctuelle de situations particulières qui pourraient même permettre à certains généralistes de terminer exceptionnellement leur carrière au degré secondaire. Je maintiens par contre la consigne donnée aux directions de ne pas attribuer de l'enseignement en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années à de nouveaux maîtres généralistes.

### **Formation des généralistes à l'enseignement de l'allemand et de l'anglais**

Comme déjà indiqué, ces points seront repris lors de notre prochaine rencontre. Je vous saurais donc gré, lorsque la date de celle-ci sera fixée, de bien vouloir porter ce sujet à l'ordre du jour, en précisant les éléments à évoquer. Cela dit, je suis extrêmement heureuse de constater le généreux engagement des nombreux enseignants, plusieurs centaines, qui ont ainsi saisi les opportunités offertes et, si j'en crois les retours arrivés à mes oreilles, dans une excellente dynamique.

### **Pétition sur l'enveloppe pédagogique**

Le Conseil d'Etat vous a répondu par son courrier du 10 septembre 2014 et je me permets dès lors de vous renvoyer à sa réponse.

### **Commission consultative des constructions scolaires**

Le procès-verbal de séance du 25 mars 2014 vous a été récemment adressé, comme à tous les membres de ladite commission consultative. Pour l'heure, aucune nouvelle séance n'a été fixée, les enjeux liés aux constructions scolaires ayant provisoirement cédé le pas aux préoccupations actuelles et aux travaux en cours en lien avec la mise en œuvre de la journée de l'écolier.

J..

**Etat des lieux sur différents dossiers en cours**

**Courriers en suspens**

A mes yeux, le communiqué concernant NEO que la SPV a publié le 20 juin 2014 n'appelait pas de réponse formelle. J'en avais pris connaissance et fait intégrer son contenu dans les développements techniques en cours. Le département venant de répondre à l'interpellation Divorne en lien avec ce sujet, je joins à ce courrier le texte de ladite réponse.

Quant à votre courrier du 26 juin 2014 relatif au cadre général pour les moments de discussion entre élèves, j'y ai répondu par ma missive du 12 septembre dernier.

Espérant ainsi avoir pu clarifier les éléments soulevés dans votre lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations les meilleures.



Anne-Catherine LYON

**Annexe :** ment.

**Copie :**

- Alain Bouquet, Directeur général de l'enseignement obligatoire
- CODIGE